

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 22 JANVIER 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 22 janvier à 20h30, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence des conseillers à l'exception de David LE BORGNE et Valérie PAUL absents excusés.

Le secrétaire de séance est Marcel DETHINNE.

ASSAINISSEMENT DU VALLON

L'entreprise Chopin a fait les travaux la semaine dernière pour un montant de 11 780.00 euros HT.

REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE DES FILLES

Les travaux sont pratiquement achevés. Il reste quelques finitions au niveau des huisseries, du carrelage mural, du placo et de l'électricité. Le chantier devrait être terminé pour la fin du mois de février.

LOCATION LOGEMENT AU DESSUS DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

Cet appartement comprend au rez-de-chaussée une cuisine, un salon-salle à manger, une chambre, une salle de bain avec douche, des toilettes. A l'étage, se trouvent deux chambres et une salle de bain avec baignoire et toilettes. Le prix de la location est fixé à 550 euros. La caution correspondra à un mois de location. Le logement sera disponible à la location à partir de début mars 2015.

SALLE POLYVALENTE

Lors du conseil municipal du 26 juillet 2012, les tarifs de location ont été revus. Le montant de la caution n'est pas suffisant au vu des différentes dégradations constatées ces derniers mois. Pour les locations à venir, le conseil municipal demande au locataire de donner le chèque de location, le chèque de caution et la responsabilité civile au nom de la même personne et fixe la caution à 1000.00 euros. Le règlement de la salle va être modifié en ce sens.

COLUMBARIUM : REGLEMENT

Le 20 novembre dernier, le conseil municipal a retenu la société Granimont pour 12 emplacements. Les travaux seront réalisés en ce début d'année. Un règlement interne au cimetière est à élaborer. La commission cimetière va se réunir pour établir ce travail.

CLASSES MODULAIRES

Nous avons reçu des devis. Ils sont à étudier. La planification du projet est à réfléchir. L'étude va être programmée pour l'année 2015, sans doute par le biais d'un cabinet externe.

RESTAURATION TOILES ET PEINTURES MURALES OSSUAIRE

Nous attendons des devis. Le mercredi 14 janvier, Monsieur le Maire a reçu en mairie, Messieurs KERGUILLEC et SENECHAL des bâtiments de France, et Madame JABLONSKY. Ce dossier peut bénéficier de subventions, les demandes sont donc à prévoir rapidement. Le conseil municipal donne son accord pour faire les demandes de subventions.

PERSONNEL COMMUNAL

Le contrat de Mario CONQ est reconduit pour une année.

PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT

Les six maires de Bodilis, Plougar, Saint-Servais, Saint-Derrien, Plouneventer et Plougouvest ont été reçus par Jean-Yves Le Drian, au Ministère de la Défense, à Paris, le vendredi 16 janvier dernier. Ils ont profité de cette réunion pour redire leurs inquiétudes face à la révision annoncée du Plan d'Exposition au Bruit. En effet, le PEB révisé envisage une nouvelle diminution des zones constructibles sur les six communes les plus proches de la Base AéroNavale (BAN) de Landivisiau, diminution que les élus jugent préjudiciable pour l'attractivité du territoire.

ENQUETE PUBLIQUE : LE BERRE

Alain TROADEC fait un compte rendu de l'enquête publique présenté par l'EARL LE BERRE du 19 janvier au 19 février inclus en vue de procéder à la restructuration et à l'extension d'un élevage porcin aux lieux-dits « Ty Brid » et « Kerdévez » à PLOUDIRY. Le conseil municipal donne son accord pour l'extension de cet élevage.

QUESTIONS DIVERSES.

La mairie sera ouverte à partir du mois de février le mercredi matin pour un essai sur une durée de trois mois. Les ouvertures de la mairie seront donc pour cette période les lundis, mardis, jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, les mercredis, vendredis et samedis de 9h00 à 12h00.

Demande d'aide pour des voyages scolaires pour des jeunes scolarisés dans des établissements secondaires : le conseil ne donne pas son accord.

Bois de chauffage disponible à l'atelier et fourches palettes non utilisées : le conseil donne son accord pour leur vente. Pour les personnes intéressées, merci de faire les propositions sous enveloppe à la mairie.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 19 février 2015